

DEPARTEMENT DE L'ISERE



MAIRIE DE CHARNECLES
260, CHEMIN DE L'EGLISE
38140 CHARNECLES
Tél. 04.76.91.07.29
Fax. 04.76.93.27.26
e-mail : accueil@ville-charnecles.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHARNECLES
SEANCE DU 28/03/2024
Délibération N°2024-024**

Nombre d'élus : 15	Présents : 9	L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à vingt heures, l'assemblée dûment convoquée, s'est réunie à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Nadine REUX, maire de Charnecles.
Absent(s) : 6	Procuratation(s) : 2	
Date de convocation : 22/03/2024		

Etaient présents :

Nadine REUX, Bertrand RICHARD, Marie-Christine ROBIN, Séverine FAISST, Marie-Laure CHIFFE, Yvette COLLIAT, Gilles LANÇON, Luc PASCAL, Pascale POMMIER.

Ont donné procuratation :

Cédric POMMIER a donné pouvoir à Bertrand RICHARD ;
Pascal PRALY a donné pouvoir à Gilles LANÇON ;

Absents :

Maryse BOUCLET, Sophie BOURDIS-GOUYON, Cédric POMMIER, Xavier PEDRAZZOLI, Pascal PRALY, Christine LABBÉ

Secrétaire de séance : Marie-Christine ROBIN.

Madame le maire constate que le quorum est atteint et que le conseil municipal peut délibérer valablement.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 février 2024

Madame Nadine REUX, maire, propose l'approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 15 février 2024.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des voix exprimées par « 10 voix pour » ; « 0 voix contre » et « 1 abstention ».

DÉLIBÉRATION 2024-024 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION POUR LE FINANCEMENT DU PROJET D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE PUBLIC FAVORISANT LES CHEMINEMENTS DOUX AUX ABORDS DES EQUIPEMENTS PUBLICS DONT LA MAIRIE, LE GROUPE SCOLAIRE, LE GYMNASSE ET LES SALLES ASSOCIATIVES

VU les articles L. 2122-21, L.2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux missions et attributions du maire ;

VU l'estimation du coût des travaux d'un montant de 177 450€ HT ;

CONSIDERANT la volonté des élus d'aménager un espace public favorisant les cheminements doux et des espaces arborés conviviaux aux abords de la mairie, de l'école, du gymnase et des salles associatives.

Elle **PROPOSE** à l'assemblée de solliciter l'aide financière de la Région Auvergne Rhône-Alpes afin de soutenir le projet de la collectivité en fonction du plan de financement suivant :

Financement prévu du projet		
Nature des recettes	Taux	Montant
FINANCEMENTS PUBLICS	40%	70 980,00 €
Région :	40%	70 980,00 €
Europe :		
Etat :		
Département :		
Autre financement public (préciser) :		
FINANCEMENTS PRIVÉS		
financier (préciser) :		
RESSOURCES PROPRES	60%	106 470,00 €
Autofinancement, fonds propres, emprunt	60%	106 470,00 €
TOTAL	100%	177 450,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ par « 11 voix pour » ; « 00 voix contre » et « 00 abstention », à l'unanimité

AUTORISE Madame le maire à solliciter toute subvention auprès de la Région et à signer tout document en rapport avec ce dossier.

Ainsi fait et délibéré et ont signé les membres présents
Pour extrait certifié conforme,

Fait à Charnècles, le 29/03/2024

Le maire,
Nadine REUX.


